



PROCÈS VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 12 avril 2018

Président de séance : M. Laurent HUGUES, Maire

Secrétaire de séance : M. Christophe DANIEL, conseiller municipal,

Étaient présents : Christel BEAUMELLE, Christophe DANIEL, Georges DAUTUN, Laurent HUGUES, Norbert JOULLIA, Thierry LOUBAT, Patrick PELADAN, Nicole RAMBIER, Anne SAPET.

Étaient Absents ou excusés : Hélène GRANGETTO, James GARNIER.

Procurations de : Hélène GRANGETTO à Georges DAUTUN, James GARNIER à Norbert JOULLIA.

Ouverture du Conseil Municipal du jeudi 12 avril 2018 à 20h40 **En ses lieux habituels de séance** **En Mairie de Saint Jean de Ceyrargues.**

Monsieur le Maire soumet au vote des conseillers

- l'approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal, mardi 13 février 2018,
- Et propose que Monsieur Christophe DANIEL soit désigné secrétaire de séance.

Pour : 9 + 2

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°2018 / 06 : Vote des trois taxes directes locales

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux appliqués en 2018, soit :

Taxe d'Habitation : 12,22%

Taxe Foncière : 9,23%

Taxe Foncière (sur le non bâti) : 50,50%

Pour : 9 + 2

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°2018 / 07 : Approbation du Compte Administratif 2017 de la Commune (M14)

- Journal Officiel, SENAT, séance du 27 août 2009 :
- **Absence du maire lors du vote du compte administratif des collectivités territoriales :**
 - L'adoption des comptes de l'exercice clos est régie, pour les conseils municipaux, par les dispositions de l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, qui trouvent leur origine dans la loi municipale du 5 avril 1884.
 - Dans le souci de sauvegarder l'indépendance du conseil municipal, le législateur a prévu que, dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal désigne la personne chargée d'en faire la présentation.
 - Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus temporairement en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote.
 - Ce formalisme repose sur la distinction qu'il convient d'opérer entre la fonction délibérative qui appartient à l'assemblée et la fonction exécutive qui revient au maire.
 - Dans la mesure où il s'agit, pour l'organe exécutif, le maire, de rendre compte de sa gestion à l'assemblée délibérante, il est prévu que celui-ci se retire au moment du vote dans ce cas particulier, ce retrait pouvant aussi être considéré comme une marque de respect de la liberté de vote des membres du Conseil Municipal.

Georges DAUTUN, Maire Adjoint, présente le Compte Administratif 2017 de la Commune :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 123 126,78	G 139 775,27
	Section d'investissement	B 55 806,89	H 37 195,17

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 76 754,82
	Report en section d'investissement (001)	D	J 43 333,98

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	178 933,67	= G+H+I+J	297 059,24
---------------------------------------	-----------	------------	-----------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	123 126,78	= G+I+K	216 530,09
	Section d'investissement	= B+D+F	55 806,89	= H+J+L	80 529,15
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	178 933,67	= G+H+I+J+K+L	297 059,24

Monsieur Laurent HUGUES, Maire, quitte la salle du Conseil Municipal à 21h 02,

Et après délibérations, Monsieur Georges DAUTUN, Maire Adjoint, procède aux opérations de vote,

Pour : 8 + 2

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°2018 / 08 : Affectation du Résultat du Compte Administratif 2017 (M14)

Monsieur Georges DAUTUN, Maire-Adjoint, déclare que

- Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2017, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :
 - Reports :
 - Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :
43 333,98 €
 - Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :
76 754,82 €
 - Soldes d'exécutions :
 - Déficit d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : **-18 611,72 €**
 - Excédent d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : **16 648,49 €**
 - Restes à réaliser :
 - En dépenses pour un montant de : **0,00 €**
 - En recettes pour un montant de : **0,00 €**
 - Besoin net de la section d'investissement : **0,00€**

Il est proposé au Conseil municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement 2017 en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section d'investissement et en réserve, pour assurer le financement de la section.

- Compte 1068 : Excédent capitalisé en investissement (R1068) : **57 229,00 €**
- Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : **36 174,00 €**

Après délibérations, Monsieur Georges DAUTUN, Maire Adjoint, procède aux opérations de vote,

Pour : 8 + 2

Contre : 0

Abstention : 0

Délégation n°2018 / 09 : Approbation du Compte Administratif 2017 (Assainissement)

Monsieur Georges DAUTUN, Maire Adjoint, présente le compte Administratif Assainissement (M49)

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 5 024,09	G	G-A -5 024,09
	Section d'investissement	B 43 488,52	H 8 745,96	H-B -34 742,56

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	I 26 094,76
	Report en section d'investissement (001)	D	J 69 537,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		P = A+B+C+D 48 512,61	Q = G+H+I+J 104 377,72	= Q-P 55 865,11

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 5 024,09	= G+I+K 26 094,76	21 070,67
	Section d'investissement	= B+D+F 43 488,52	= H+J+L 78 282,96	34 794,44
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 48 512,61	= G+H+I+J+K+L 104 377,72	55 865,11

Monsieur Georges DAUTUN Maire Adjoint procède aux opérations de vote

Pour : 8 + 2

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération 2018 / 10 : Affectation du Résultat du Compte Administratif 2017 (M49)

Monsieur Georges DAUTUN, Maire-Adjoint, déclare que

- Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2017, en adoptant le compte administratif du Budget Principal (49) qui fait apparaître :
 - Reports :
 - Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :
 - **69 537,75 €€**
 - Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :
 - **26 094,76 €€**
 - Soldes d'exécutions :
 - Déficit d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : **-34 742,56 €€**
 - Excédent d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : **-5 024,09 €€**
 - Restes à réaliser :
 - En dépenses pour un montant de : **0,00 €€**
 - En recettes pour un montant de : **0,00 €€**
 - Besoin net de la section d'investissement : **0,00€€**

le Conseil municipal, après en avoir délibéré, affecte le résultat de la section de fonctionnement 2017 en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de investissement et en réserve, pour assurer le financement de la section.

- Compte 1068 : Excédent capitalisé en investissement (R1068) : **11 000,00 €€**
- Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : **10 070,67 €€**

Monsieur Georges DAUTUN Maire Adjoint procède aux opérations de vote,

Pour : 8 + 2

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur Laurent HUGUES, Maire, reprend sa place à 21h 20 dans la salle du Conseil Municipal pour mener les débats,

Délibération 2018 / 11 : Vote budgets primitifs - Approbation du BP 2018 (M14)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	160 194,00	124 020,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		36 174,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	160 194,00	160 194,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	155 868,57	131 146,31
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		24 722,26
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	155 868,57	155 868,57
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET	316 062,57	316 062,57

Monsieur le Maire procède aux opérations de vote,

Pour : 9 + 2

Contre : 00

Abstention : 0

Délibération 2018 / 12 : Vote budgets primitifs - Approbation du BP 2018 (M49)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	10 070,67	
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE		10 070,67
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		10 070,67	10 070,67

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	45 928,13	11 132,94
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		34 795,19
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		45 928,13	45 928,13

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	55 998,80	55 998,80
------------------------	-----------	-----------

Monsieur le Maire procède aux opérations de vote,

Pour : 9 +2

Contre : 00

Abstention : 0

Délibération n°2018 / 13 : Vote de la part communale de la redevance 2018 d'assainissement communautaire

Monsieur le Maire fait part au Conseil que la Communauté d'Ales Agglomération a voté lors de la séance du 14 décembre 2017 la redevance d'assainissement pour la commune de Saint Jean de Ceyrargues

Il revient au Conseil de fixer pour l'année de la part fixe HT et la part variable HT pour la commune.

Après délibération, Monsieur le Maire propose au Conseil le maintien des taux votés en 2017 :

- En décidant que le montant de la part fixe HT pour 2018 sera de 5,50€
- En décidant que le montant de la part variable HT par m³ pour 2018 sera de 0,40€

Pour : 9 + 2

Contre : 00

Abstention : 0

Délibération n°2018 / 14 : Projet de rénovation de la mairie :

- Devis pour diagnostic géotechnique des sols de la mairie

Monsieur le Maire fait part au Conseil des devis reçu en mairie pour lesquels il a pris conseil auprès du CAUE du GARD,

Après délibération, Monsieur le Maire propose au Conseil de choisir la mission d'étude de la société ABE Sol pour un montant de 5 076,00€ TTC.

Pour : 9 + 2

Contre : 00

Abstention : 0

Enfouissement des réseaux du quartier de écoles:

Monsieur le Maire fait part au Conseil des travaux qui vont être exécutés prochainement en collaboration avec le SMEG concernant l'enfouissement des réseaux secs du « quartier des écoles / RD 7 »

Subventions aux associations:

Monsieur le Maire fait part au Conseil des demandes de subvention reçues en mairie :

- **Délibération n°2018 / 15 :** Les Amis de Saint Jean : proposition 700, 00€
 - Madame SAPET ainsi que Monsieur JOULLIA, administrateurs de cette association, quittent temporairement la salle du Conseil Municipal entre 22h 35 et 22h 40,
 - Monsieur le Maire procède aux opérations de vote,
 - **Pour : 7 + 1** **Contre : 00** **Abstention : 0**

- **Délibération n°2018 / 16 :** Association des chasseurs : proposition 300, 00€
 - Monsieur DANIEL, administrateur de cette association, quitte temporairement la salle du Conseil Municipal entre 22h 51 et 22h 57,
 - Monsieur le Maire procède aux opérations de vote,
 - **Pour : 8+ 2** **Contre : 00** **Abstention : 0**

- **Délibération n°2018 / 17 :** L'APE : proposition 770, 00€
 - Monsieur le Maire procède aux opérations de vote,
 - **Pour : 9+ 2** **Contre : 00** **Abstention : 2**
 -

- **Délibération n°2018 / 18 :** L'AOP du Duché d'UZES : 70, 00€
 - Monsieur le Maire procède aux opérations de vote,
 - **Pour : 6+ 2** **Contre : 00** **Abstention : 3**

Informations diverses:

- Monsieur le Maire ainsi que Monsieur DANIEL rendent comptes du déroulement de la dernière réunion du Conseil d'Administration de la SIAEP de la Vallée de la DROUDE :
 - Et notamment de la possible prise en charge par celle-ci de l'entretien des bouches d'incendie des communes adhérentes à la SIAEP de la Vallée de la Droude.
 - Maintient du tarif de l'eau à 1, 65€ / m3

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance du Conseil Municipal à 23 h 15.

Le secrétaire de séance,

Le Maire
Laurent HUGUES